

RESEAU DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE FRANCE- ESSONNE

(dont la dénomination sociale est ROSI FRANCE)

**Association loi 1901
27 RUE DE COURDIMANCHE
91940 LES ULIS**

SIRET : 81803215300020 - APE : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	2
COMPTES ANNUELS	4
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
RÉSULTAT	7
ANNEXES	9
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	10
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	11
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	13
VARIATION DES FONDS PROPRES	14
VARIATION DES FONDS DEDIÉS	14
IMMOBILISATIONS	15
AMORTISSEMENTS	16
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE	17
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE	18
ENGAGEMENTS FINANCIERS	19
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	19
DÉTAIL DES COMPTES	20

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'association ROSIE (ASSOCIATION).

2. OPINION

En exécution de mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION **RESEAU DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE FRANCE-ESSONNE (ROSI FRANCE)** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

3. FONDEMENT DE L'OPINION

a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport .

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe décrit les méthodes retenues par l'association pour l'établissement des comptes résultant de l'ensemble des données financières et comptables.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels.

6. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptable français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

7. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraude ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Vanves
Le 3 février 2023

Expertise Comptable et Commissariat aux comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris Ile-de-France



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2022			Exercice clos le 31/12/21
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/22	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours	1 274			
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 274		1 274	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	106 106		106 106	1 834
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	106 106		106 106	1 834
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	107 380		107 380	1 834

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/22	Exercice clos le 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	1 834	17 819
Excédent ou déficit de l'exercice	105 542	(15 985)
SITUATION NETTE	107 376	1 834
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	107 376	1 834
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	4	
ECARTS DE CONVERSION DU PASSIF (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	107 380	1 834

RÉSULTAT

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service		120		
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	298 736	33 491		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	2 886			
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		160	(160)	-100%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	301 622	33 771	267 850	793%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	80	206	(126)	-61%
Variation de stock		1 569	(1 569)	-100%
Autres achats et charges externes	195 947	47 981	147 966	308%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5		5	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	196 032	49 757	146 275	294%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	105 590	(15 985)	121 575	761%
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	48		48	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	48		48	
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(48)		(48)	
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	105 542	(15 985)	121 527	760%

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	301 622	33 771	267 850	793%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII+ VIII)	196 080	49 757	146 323	294%
EXCÉDENT OU DÉFICIT	105 542	(15 985)	121 527	760%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				

ANNEXES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. PREAMBULE

Les notes composant la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés de l'Association **RESEAU DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE FRANCE-ESSONNE (ROSI FRANCE)** pour l'exercice 2022 couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 et qui se résument de la manière suivante :

TOTAL BILAN : 107 390 Euros
TOTAL PRODUITS : 301 622 Euros
TOTAL CHARGES : 196 080 Euros

RESULTAT : 105 542 Euros

Les comptes de l'Association sont établis en EUROS et les informations chiffrées contenues dans les présentes annexes sont également exprimées dans cette devise .

Depuis le 10/02/2015, **RESEAU DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE FRANCE-ESSONNE (ROSI FRANCE)** applique le plan comptable conforme au modèle prévu.

2. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITES

Fondée en 2015, l'association a pour principale activité de promouvoir les échanges interculturels entre la France, l'Europe et le reste du monde par le biais des associations de solidarité internationale partenaires en France et à l'étranger. Elle organise des chantiers de solidarité nationale et internationale par le biais des associations partenaires (construction de salles de classe, réhabilitation d'écoles, de bibliothèques, de salles informatiques, etc....). Grâce à son réseau d'associations partenaires, elle initie des projets de développement dans le cadre de la coopération décentralisée et du développement solidaire avec l'appui des ministères de l'Intérieur et des affaires étrangères françaises. Plus généralement elle vise à lutter contre la délinquance juvénile, l'absentéisme scolaire en proposant des projets d'insertion sociale et des formations pour les jeunes (alphabétisation, instruction civique, permanence juridique, ateliers sociolinguistiques, etc.). Elle intervient aussi dans le cadre de la promotion du dialogue interculturel par le biais des séminaires et formations dans le cadre du Programme Européen de Jeunesse en Action (PEJA) mais aussi de l'Office Franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ).

3. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2022

Le 24 décembre 2022, l'association a transféré son siège et son établissement principal au 27 RUE DE COURDIMANCHE – 91940 LES ULIS.

Le 15 avril 2022, signature de l'accord de partenariat, dans le cadre du programme ERASMUS+ visant à promouvoir la participation active des seniors aux programmes et campagnes environnementaux. La subvention de l'ensemble du projet pour la période contractuelle est d'un montant maximal de 230 977,00 € et prend la forme de contributions unitaires et de remboursement des coûts éligibles. La période d'éligibilité des coûts commence le 01/11/2021 et se termine le 31/10/2023

En juin 2022, signature de l'accord de partenariat, dans le cadre du programme ERASMUS+ visant à la Formation et à la Sensibilisation aux Produits d'Hygiène Réutilisables – FEMECO. La subvention de l'ensemble du projet pour la période contractuelle est d'un montant maximal de 269 300,00 € et prend la forme de contributions unitaires et de remboursement des coûts éligibles. La période d'éligibilité des coûts commence le 01/11/2021 et se termine le 31/10/2023

4. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des services.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement n°2014-03 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice clos le 31/12/2022		Exercice clos le 31/12/21	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 886,47			
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	290 634,40			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	8 100,73			
TOTAL DES PRODUITS	301 621,60			
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 150,00			
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	187 993,60			
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 996,19			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL DES CHARGES	196 079,79			
EXCÉDENT OU DÉFICIT	105 541,81			

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	17 819	(15 985)			1 834
Excédent ou déficit de l'exercice	(15 985)				105 542
SITUATION NETTE	1 834				107 376
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES	1 834				107 376

VARIATION DES FONDS DEDIEÉS

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PROJET ERASMUS							
Subventions d'exploitation	297 735,13		187 993,60			109 741,53	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 1	297 735,13		187 993,60			109 741,53	
PROJET COMMUNE DE GENNEVILLIERS							
Subventions d'exploitation	1 000,00		1 000,00			0,00	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 2	1 000,00		1 000,00			0,00	
PROJET DIVERS							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	2 886,47						
TOTAL PROJET 3	2 886,47					2 886,47	

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1274			1274	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			1274			1274	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			1274			1274	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)				

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CRÉANCES			

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4	4		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	4	4		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail Retraites et indemnités assimilées Créances de l'actif immobilisé Suretés reçues Suretés données Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée Fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	Financement ERASMUS à recevoir

DÉTAIL DES COMPTES

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

ROSIE (ASSOCIATION) - 91940 LES ULIS
SIRET 81803215300020

Fin exercice N : 31/12/2022
Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Autres immos corporelles	1 274		1 274	0,0
218300 Matériel de bureau et informatique	1 274		1 274	0,0
Disponibilités	106 106	1 834	104 272	*57,8
512100 Banque CIC - Agence des ULIS	105 836	1 564	104 272	*67,7
531000 Caisse	270	270		

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - PASSIF

ROSIE (ASSOCIATION) - 91940 LES ULIS
SIRET 81803215300020

Fin exercice N : 31/12/2022
Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Report à nouveau	1 834	17 819	-15 985	-89,7
110000 Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	17 819	17 819		
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-15 985		-15 985	0,0
Résultat de l'exercice	105 542	-15 985	121 527	*-6,6
Autres dettes	4		4	0,0
467000 Compte Président Association	4		4	0,0

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

ROSIE (ASSOCIATION) - 91940 LES ULIS
SIRET 81803215300020

Fin exercice N : 31/12/2022
Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Ventes de services		120	-120	-100,0
706100 Prestations de services de type n°1		120	-120	-100,0
Subventions d'exploitation	301 622	33 491	268 130	+9,0
740100 Suventions d'exploitation - ERASMUS	297 735		297 735	0,0
740200 Subventions d'exploitation - Conseil Régional		24 142	-24 142	-100,0
740400 Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	1 000	5 000	-4 000	-80,0
740600 Subventions d'exploitation - Autres	2 886	4 349	-1 463	-33,6
Autres produits		160	-160	-100,0
754000 Subventions d'exploitation - Autres		160	-160	-100,0
Achats de matières premières et autres approv.	80	206	-126	-61,2
601000 Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	80	206	-126	-61,2
Variations de stock (matières premières et approv.)		1 569	-1 569	-100,0
603100 Variation des stocks de matières premières (et fournitures)		1 569	-1 569	-100,0
Autres achats et charges externes	195 947	47 981	147 966	+4,1
604000 Etudes et prestations de service	387		387	0,0
605000 Matériel, équipements et travaux	150		150	0,0
606300 Fournitures d'entretien et de petits équipements	256	1 861	-1 605	-86,2
611000 Sous-traitance générale		600	-600	-100,0
616000 Primes d'assurance	110	120	-10	-8,2
617000 Paiements Co Bénéficiaires Subventions	189 084		189 084	0,0
618000 Documentation		782	-782	-100,0
618500 Frais de colloques, séminaires, conférences	2 118		2 118	0,0
622000 Intermédiaires et honoraires		600	-600	-100,0
622600 Honoraires (ex : comptables, juridiques)		408	-408	-100,0
623000 Publicité, publications, relations publiques	365	700	-335	-47,9
625100 Voyages et déplacements	1 035	1 673	-637	-38,1
625600 Missions	1 948	41 155	-39 207	-95,3
626100 Frais postaux	4	7	-3	-36,9
626200 Frais de télécommunications	320		320	0,0
627000 Frais bancaires	171	76	94	123,6
Autres charges	5		5	0,0
658110 Différences de règlement	5		5	0,0
Intérêts et charges assimilées	48		48	0,0
661000 Charges d'intérêts	48		48	0,0

Dépenses - Recettes

Réseau des organisations de solidarité internationale France-Essonnes - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Document généré le 14/01/2023)

LISTE DE TOUTES LES DEPENSES ET RECETTES

Date	Libellé	Dépenses (EUR)	Recettes(EUR)
07/01/2022	Assurance	109,70	0,00
10/01/2022	Subvention CAF projet Maroc	0,00	2 500,00
12/01/2022	Subvention Erasmus projet FEMECO	0,00	215 440,00
13/01/2022	Projet Maroc	2 500,00	0,00
18/01/2022	Remboursement de frais	700,00	0,00
21/01/2022	Frais repas	15,00	0,00
21/01/2022	Frais repas	15,00	0,00
24/01/2022	Frais alimentation	25,00	0,00
25/01/2022	Remboursement matériels projet FEMECO	20 608,00	0,00
25/01/2022	Remboursement frais matériel PROJET FEMECO	2 400,00	0,00
31/01/2022	Dons	0,00	20,00
31/01/2022	Matériels	8,13	0,00
02/02/2022	Remboursement de frais FEMECO Yasmine	2 400,00	0,00
02/02/2022	Logiciel sécurité informatique	69,58	0,00
10/02/2022	Frais bancaire	1,42	0,00
16/02/2022	Location voiture déplacement USA	601,44	0,00
17/02/2022	Frais bancaire location étranger	9,00	0,00
17/02/2022	Hébergement déplacement USA	2 591,61	0,00
18/02/2022	Location voiture déplacement USA	538,28	0,00
18/02/2022	Remboursement location voiture	-601,44	0,00
28/02/2022	Don mensuel	0,00	20,00
01/03/2022	Frais bancaire déplacement USA	9,00	0,00
01/03/2022	Activités team building	386,69	0,00
02/03/2022	Frais bancaire	1,58	0,00
02/03/2022	Restauration l'hop	44,01	0,00
10/03/2022	Frais bancaire	31,42	0,00
14/03/2022	Remboursement prestation location	-73,00	0,00
15/03/2022	Remboursement prestation location	-18,07	0,00
18/03/2022	Subvention mairie de Gennevilliers	0,00	1 000,00
23/03/2022	Frais abonnement logiciel compta	228,00	0,00
29/03/2022	Don mensuel	0,00	20,00
04/04/2022	Remboursement frais de voyage Air France	-71,47	0,00
04/04/2022	Remboursement frais de voyage Air France	-102,59	0,00
15/04/2022	1er versement projet ERASMUS KA2ADU	10 000,00	0,00
29/04/2022	Don mensuel	0,00	20,00
16/05/2022	Forfait deezer animation	10,99	0,00
18/05/2022	Remboursement subvention mairie Gennevilliers	0,00	-1 000,00
19/05/2022	Retrait	80,00	0,00
24/05/2022	Frais restauration réunion	25,09	0,00

27/05/2022	Virement projet FEMECO	1 774,00	0,00
27/05/2022	Virement projet Erasmus FEMECO	8 728,00	0,00
27/05/2022	Frais repas	16,00	0,00
30/05/2022	Déplacement Angleterre	121,00	0,00
30/05/2022	Déplacement Angleterre (Bus)	22,01	0,00
30/05/2022	Don mensuel	0,00	20,00
31/05/2022	Frais bancaire	5,74	0,00
31/05/2022	Déplacement Angleterre	187,58	0,00
31/05/2022	Subvention Projet Erasmus	0,00	32 400,00
02/06/2022	Déplacement Angleterre	69,00	0,00
02/06/2022	Déplacement Allemagne	175,90	0,00
03/06/2022	Subvention	0,00	4 435,60
10/06/2022	Frais bancaire	6,23	0,00
11/06/2022	Virement projet Erasmus	32 435,60	0,00
13/06/2022	Subvention projet	0,00	3 665,13
14/06/2022	Déplacement Algérie	639,80	0,00
15/06/2022	Remboursement frais bancaire	-5,60	0,00
15/06/2022	Forfait deezer	10,99	0,00
20/06/2022	Frais site internet	180,00	0,00
29/06/2022	Don mensuel	0,00	20,00
30/06/2022	Prestation FEMECO	2 775,00	0,00
30/06/2022	Virement projet Erasmus	9 682,00	0,00
30/06/2022	Frais bancaire	9,00	0,00
30/06/2022	Déplacement Algérie (Hotel)	489,00	0,00
13/07/2022	Don	0,00	2,00
20/07/2022	Repas réunion	90,00	0,00
29/07/2022	Don	0,00	20,00
29/07/2022	Déplacement Albanie	341,43	0,00
17/08/2022	Virement projet Erasmus	14 556,00	0,00
20/08/2022	Virement remboursement projet Erasmus	50 000,00	0,00
20/08/2022	Remboursement de frais projet Erasmus	14 278,00	0,00
22/08/2022	Subvention projet Erasmus Green Europe	0,00	41 794,40
29/08/2022	Don mensuel	0,00	20,00
29/08/2022	Restauration réunion	40,00	0,00
29/08/2022	Restauration réunion	24,00	0,00
31/08/2022	Restauration réunion	56,70	0,00
05/09/2022	Déplacement étranger	237,96	0,00
12/09/2022	Frais bancaire	131,88	0,00
14/09/2022	Course solidaire associative	150,00	0,00
16/09/2022	Retrait	50,00	0,00
19/09/2022	Frais bancaire	3,63	0,00
19/09/2022	Retrait à l'étranger	22,93	0,00
19/09/2022	Frais bancaire	3,66	0,00
27/09/2022	Remboursement frais projet Erasmus FEMECO	362,74	0,00
27/09/2022	Restauration réunion	35,00	0,00
29/09/2022	Don mensuel	0,00	20,00

04/10/2022	Equipelement sportif projet	48,00	0,00
04/10/2022	Equipelement sportif projet	150,00	0,00
05/10/2022	Frais de participation séminaire Albanie	150,00	0,00
10/10/2022	Transport frais de déplacement Albanie	43,90	0,00
10/10/2022	Déplacement transport étranger	10,00	0,00
11/10/2022	1er versement partenaire FEMECO	13 396,00	0,00
15/10/2022	Frais de participation réseau DIPA	50,00	0,00
20/10/2022	Remboursement frais APV projet Senior Erasmus	822,31	0,00
27/10/2022	Courrier	2,86	0,00
31/10/2022	Courrier	1,43	0,00
31/10/2022	Don mensuel	0,00	20,00
01/11/2022	Frais bancaire	1,75	0,00
01/11/2022	Matériel projet logiciel	49,99	0,00
02/11/2022	Matériel numérique	59,89	0,00
02/11/2022	Frais bancaire	9,00	0,00
02/11/2022	Matériel numérique	414,99	0,00
05/11/2022	2nd virement Hébergement Green Europe	1 191,00	0,00
07/11/2022	Matériel numérique	859,00	0,00
07/11/2022	Déplacement Algérie	173,00	0,00
09/11/2022	Alimentation Green Europe APV	118,00	0,00
10/11/2022	Frais bancaire	1,05	0,00
20/11/2022	Virement logo acompte	135,00	0,00
28/11/2022	Hébergement DIPA	150,00	0,00
30/11/2022	Don mensuel	0,00	20,00
30/11/2022	Remboursement déplacement Albanie	-341,43	0,00
29/12/2022	Don mensuel	0,00	20,00
	Total	197 743,29	300 477,13